

SAINT-DIDIER EN - BREF

n° 357

AVRIL 2017

Le mensuel d'information
de la mairie de
Saint-Didier-au-Mont-d'Or

RENCONTRE / P.6

avec Terre D'or



ÉDITO

« Penser global,
agir local »

En prise directe avec les citoyens, les collectivités territoriales sont concernées au premier chef par les impacts humains, environnementaux et économiques générés par les activités humaines. Loin de se cantonner à une attitude défensive, **les collectivités jouent un rôle pionnier** dans de nombreux chantiers, souvent balbutiants à plus grande échelle.

Parce que nous sommes tous conscients de l'importance des enjeux environnementaux à relever en ce début du 21^e siècle, la mairie de Saint-Didier-au-Mont-d'Or s'est **engagée dans une démarche globale d'amélioration de sa performance environnementale** et ce dans toutes ses activités.

De la démarche écologique à la protection du patrimoine naturel communal, en passant par la cohésion sociale et la solidarité entre les générations, à la protection de la biodiversité afin d'offrir un écosystème de qualité, la Municipalité est **sur tous les fronts et pense Développement durable sur chacun de ses projets.**

Dans le dossier de cette édition, découvrez les différentes actions mises en œuvre par la mairie en faveur du développement durable.

Christiane Homassel
Adjointe à l'urbanisme, aux relations avec les
collectivités territoriales, au développement
durable et à l'environnement

Salon des Artistes

8 et 9 avril de 10h à 18h
Vernissage le samedi
8 avril à 11h

L'association les Monts d'Or Artistes, en partenariat avec la Commune et la Commission Culture, organise la deuxième édition de cette exposition de **peinture, sculpture, gravure et dessin**, ouverte aux artistes locaux. **Découvrez la richesse de la création locale** avec différentes tendances de l'art actuel ainsi que des techniques diversifiées et échangez avec les artistes. Toutes les œuvres présentées seront **disponibles à la vente**, par l'intermédiaire de l'association Les Monts d'Or Artistes.

LES RENDEZ-VOUS

Samedi 1^{er} avril

14h - 4^e Marche Michel Garnier - p7

Samedi 8 avril

10h - Conseil municipal d'enfants

Dimanche 9 avril

Chasse aux oeufs - Giverdy - p7

Samedi 8 et dimanche 9 avril

Salon des Artistes - Salle des Fêtes - p1

Du lundi 10 au jeudi 13 avril

Bourse aux vêtements - CLB

Dimanche 23 avril

Premier tour des élections présidentielles

Samedi 22 et dimanche 23 avril

Exposition Jean Buttin - CLB - p7

Jeudi 27 avril

20h - Conseil municipal - Salle du Conseil

Lundi 1^{er} mai

Marché aux fleurs - Parc de Fromente - p8

Vacances de printemps

du samedi 15 avril au lundi 1^{er} mai



ÉVÉNEMENTS



Spectacle CME à l'EPHAD - 11 mars



Salon Monts d'Or Photos - L'atelier décoiffant d'Alain Pré - 11 et 12 mars

INFORMATIONS MAIRIE

Carte d'identité, attention changement !

Depuis le 21 mars dernier, les demandes de carte nationale d'identité sont désormais traitées comme les passeports biométriques. L'utilisateur peut effectuer sa demande dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil sans tenir compte de son lieu de résidence. **La mairie de Saint-Didier-au-Mont-d'Or n'en est malheureusement pas équipée.**

Les communes équipées les plus près sont : St-Cyr-au-Mont-d'Or, Limonest et Lyon (tous les arrondissements).

Pour gagner du temps et faciliter sa démarche dans les mairies, il est possible d'effectuer une **pré-demande en ligne** sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Les conditions d'obtention restent les mêmes.

Si vous devez passer un examen scolaire en juin prochain ou si vous partez en voyage prochainement, afin d'éviter un afflux important durant ce premier semestre 2017, nous vous invitons dès à présent à **vérifier la date d'expiration de votre CNI et / ou de votre passeport et la (les) faire renouveler sans attendre.**

Nouveau à Saint Didier

OSTEOPATHE

Justine WARTEL

1 chemin des Roteaux - 07 86 01 29 51

Les compteurs communicants gaz arrivent à Saint-Didier

À compter de mai 2017, GRDF déploiera les compteurs communicants gaz. Ce compteur sera installé chez les **clients raccordés au réseau de distribution de gaz naturel.**

Grâce à un relevé à distance automatique et quotidien, le compteur communicant Gazpar a pour objectif de **mettre à disposition les données des consommations de gaz naturel.** Les consommateurs pourront accéder à leurs données quotidiennes via un espace personnalisé et sécurisé sur le site grdf.fr. Les données mensuelles de consommation seront, quant à elles, directement **transmises au fournisseur d'énergie**, quel qu'il soit.



Fête du Sport

> Save the date : samedi 10 juin à 14h

Enfilez votre short, chaussez vos tennis et retrouvez les bénévoles de la commission sport et des associations de la commune pour **un après-midi 100 % sport et bonne humeur !** Une **quinzaine d'ateliers ludiques** vous seront proposés pour découvrir autant de disciplines sportives. En famille, entre amis, relevez tous les défis et **gagnez de nombreux lots.**

Inscription sur le site internet de la mairie

> www.mairie-saintdidieraumontdor.fr

ou grâce au coupon réponse inséré dans l'En Bref de mai. Inscription par groupe de 6/8 personnes comprenant au minimum un adulte majeur.

Les permanences

Des permanences gratuites et confidentielles vous sont proposées en mairie. Elles sont accessibles sur RDV à l'accueil de la mairie - 04 78 35 85 25

- **Conseil emploi** : jeudi 20 avril de 10h à 12h
- **Avocate conseil** : samedi 15 avril de 9h à 12h

Absent pour les élections présidentielles et/ou législatives : votez par procuration !

Si vous ne pouvez pas vous rendre en personne dans votre bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de **donner procuration à un autre électeur de la commune où vous êtes inscrit** pour voter à votre place.

Il vous suffit de vous rendre

- soit au Tribunal d'Instance,
- soit au commissariat de police,
- soit à la gendarmerie.

Vous devez fournir un **justificatif d'identité** (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire).

Lors de l'établissement de la procuration, vous remplirez un formulaire sur place où sont précisées **plusieurs informations sur le mandataire** (personne qui votera à votre place) :

- nom de famille, nom d'usage,
- prénom(s),
- adresse,
- date et lieu de naissance.

Vous pouvez télécharger le document cerfa sur

> www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675

Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement.

Attention : Un même mandataire ne pourra détenir qu'une seule procuration établie en France (plus le cas échéant une établie à l'étranger).

L'autorité qui établit la procuration envoie un volet à la Mairie. La procuration sera valable si le volet destiné à la Mairie est arrivé et a été enregistré sur la liste d'émargement du bureau de vote du mandant (le vôtre) et celui du mandataire.



Pour rappel les dates des prochains scrutins sont :

- élections présidentielles : 23 avril et 7 mai
- élections législatives : 11 et 18 juin

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

TRIBUNE LIBRE

Mieux Vivre Saint Didier

Et les Désidériens dans tout cela ?

- **La construction d'une halle marchande en lieu et place de la salle des fêtes et du Club Loiselet :**

Faut-il s'engager sur un projet économiquement incertain ?

Ne regretterons-nous pas la salle des fêtes, ses 150 places et son parking au cœur du village ?

Nos enfants ne méritent-ils pas une vraie aire de jeu bien située ; nous nous en sommes inquiétés à plusieurs reprises et attendons encore une réponse !

- **L'anticipation des besoins en matière de sécurité et de stationnement dans l'hyper centre ouest :**

N'aurait-il pas fallu prévoir les conséquences de l'arrivée de plus de 300 habitants ?

La sécurité est-elle assurée avec une sortie des immeubles du Pinet en plein virage route de Champagne ?

Il est vain de feindre d'ignorer les besoins en stationnement au Vieux Bourg et ceux liés à l'activité grandissante du CLB. La nécessité d'une dépose sécurisée des enfants à l'entrée des établissements scolaires ne doit pas être négligée.

La difficulté de se déplacer sans voiture : peut-on se contenter d'en parler sans agir ?

La complémentarité des différents modes de transport et en particulier des modes doux est le gage d'une vie de village plus dynamique et plus apaisée.

Nous continuons à agir afin que les actions entreprises correspondent à vos attentes.

Saint Didier Ouverte et Solidaire

Le projet de la maison Meunier ou comment faire entrer 3 éléphants dans une « 2CV » !

Le conseil municipal a découvert le 19 janvier le projet décidé par le maire : pas de dossier remis aux élus et 3 diapositives en séance ! Quelques jours après vous receviez « En bref » donc tout était bouclé d'avance, sans consultation !

Alors qu'en est-il ? Transfert de la bibliothèque, démolition du club des retraités et de la salle des fêtes pour faire une halle commerciale, ces 3 équipements doivent rentrer dans la maison Meunier rebaptisé « Centre culturel ». Tout cela s'accompagnera d'une compression des surfaces : le record est pour le club des Séniors qui voit sa surface divisée par plus de 2,5 ! Bref on fait plus petit alors que la population de la commune n'est pas à notre connaissance en baisse. En second lieu tout est ramené dans un espace où le stationnement ne sera pas aisé, d'autant plus que la majorité a un aussi un projet immobilier de logements sur une partie du terrain.

Pour nous la maison Meunier, élément du patrimoine, ne peut pas accueillir plus qu'un espace culturel multimédia conçu autour de la bibliothèque et la mise en place d'une zone de rencontre rue de la Résistance est indispensable pour assurer la sécurité des piétons qui s'y rendront. Le projet doit impérativement s'inscrire dans une réflexion globale de l'aménagement du centre village.

Pierre Robin

« Saint Didier Ouverte et Solidaire »

www.gos-stdidier.fr/

mail: stdidierouvertesolidaire.laposte.net

Agir ensemble pour Saint-Didier

Voilà 3 ans que vous nous avez renouvelé votre confiance. Cette édition de l'En Bref est accompagnée d'un document vous présentant **la situation à mi-mandat**.

Un bilan de mi-parcours est toujours très délicat à exposer, car le temps des réalisations n'est pas celui des promesses et des souhaits. Les études, les procédures de décision, de choix des maîtres d'œuvre et des entreprises font que les projets n'aboutissent pas aussi rapidement que l'on pourrait le souhaiter. Mais nous avançons bien et les trois prochaines années verront **la réalisation de l'ensemble de nos promesses et peut-être plus encore**.

Tout au long des pages du document, vous pourrez découvrir **les grands projets** qui marqueront le mandat dans notre commune, qu'il s'agisse de la rénovation de la mairie, de la réhabilitation de la Maison Meunier, de la future halle marchande, de l'installation de la vidéo protection... Mais nous avons voulu aussi vous parler de **notre action quotidienne**, moins spectaculaire, mais non moins importante car elle touche votre vie de tous les jours, votre proximité. Qu'il s'agisse du cadre de vie, de la culture, de la sécurité, du commerce, de vos démarches administratives..., nous essayons d'**être présents à vos côtés et de vous accompagner au mieux**.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

DE NOMBREUSES ACTIONS POUR UNE

CONTRIBUTION D'ENSEMBLE

L'environnement, dans sa globalité, est une priorité dans la vie communale. Dans la continuité des actions mises en place au dernier mandat, la Municipalité réaffirme son engagement dans une politique tournée vers le développement durable.

Le développement durable est une notion omniprésente aujourd'hui. Utilisée dans de nombreuses situations, que signifie-t-elle réellement ? Comment se définit-elle ? Et comment s'applique-t-elle à Saint-Didier-au-Mont-d'Or ? Il est incontestable que ce vaste concept, tourné vers l'avenir, sous-entend l'idée d'un développement cohérent répondant aux besoins de la population. Plus simplement, **le développement durable suppose une interactivité et une recherche d'harmonie entre l'homme et la nature.**

Agir présent, penser futur

Les enjeux étant nombreux en matière de développement durable, la Municipalité a mis en place une commission destinée à réfléchir aux moyens d'offrir le meilleur environnement de vie possible aux Desidériens d'aujourd'hui mais aussi aux générations futures.

Le développement durable doit être au cœur des orientations et c'est sur cette ligne directrice que le Maire a choisi de

conduire sa politique en maintenant un équilibre cohérent et viable à long terme entre trois principaux éléments qui touchent l'activité humaine : l'environnement, le social et l'économie. Cette démarche d'ensemble favorise la transversalité en s'appuyant sur les valeurs de responsabilité, de participation, de prévention et de solidarité.

L'objectif n'étant pas d'être moralisateur mais bien d'impliquer le citoyen dans l'amélioration du cadre de vie, le rendre acteur. La Municipalité donne l'exemple en appliquant ses économies d'énergie aux bâtiments communaux ou en utilisant des produits bio et locaux dans les restaurants scolaires. Ainsi, en semant les graines aujourd'hui, nous en récolterons le fruit dans les années à venir.

Une politique volontaire, des actions respectueuses

Assise sur les crêtes formant les contreforts sud du massif du Mont d'Or, séparée de Lyon par le Vallon de Rocheardon, Saint-Didier-au-Mont-

d'Or offre un cadre de vie très agréable. C'est une commune où il fait bon vivre. Et pour cela, la Municipalité a souhaité une politique responsable et participative, impliquant chaque habitant et chaque agent, orientée vers quatre axes majeurs :

1 Protection de la biodiversité afin d'offrir un écosystème de qualité

La gestion écologique des espaces verts communaux s'inscrit dans une démarche "zéro phyto" avec l'utilisation d'engrais organiques naturels et du compostage issu des déchets des restaurants scolaires.

Par ailleurs, depuis août 2015, la Municipalité a mis en place l'extinction de l'éclairage public sur son territoire de 1h à 5h du matin. Cette action, outre les économies d'énergie très importantes qu'elle engendre (voir l'encart), a aussi un effet bénéfique sur la préservation de la biodiversité car la lumière artificielle perturbe de nombreuses espèces animales dont la vue est adaptée à la vie nocturne.



2 Cohésion sociale et solidarité entre les générations

La Municipalité s'est engagée dans différentes actions afin de stimuler l'implication sociale et la participation citoyenne, développer des actions pour créer du lien social et assurer l'action individuelle au profit de l'intérêt général : installation de la Vie des quartiers, soutien actif aux associations, développement d'une mutuelle intercommunale, mise en place d'une navette seniors, maintien et développement d'un service d'aide à la personne communal, animations du Conseil Municipal des Enfants...

3 Protection du patrimoine naturel communal

En lien avec plusieurs associations et le Syndicat Mixte des Monts d'Or, la Municipalité soutient la préservation du patrimoine naturel communal. Des actions de formation et de sensibilisation à la préservation du patrimoine naturel sont organisées : conférences en partenariat avec des associations, édition d'un guide des sentiers pédestres et d'un guide des orchidées par le Conseil Municipal des Enfants, nettoyage de sites naturels lors de la journée communale de l'environnement...

4 La démarche écologique

La Commune a réalisé des diagnostics énergétiques sur les bâtiments communaux et améliore progressivement les performances énergétiques que ce soit sur le chauffage, l'isolation ou encore l'éclairage. Véhicules électriques, composte, récupération des eaux pluviales, mise en place d'un éco-pâturage en remplacement de la tonte mécanique, installation prochaine de panneaux solaires sur le toit de la Maison Meunier... les actions sont nombreuses.

Extinction partielle de l'éclairage public : premier bilan

En août 2015, la Municipalité a décidé l'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h du matin sur l'ensemble des voies sauf l'axe principal (av. Pasteur, République, Ampère et Jean Jaurès) et l'avenue du Castellard jusqu'à l'Espace Laurent Bonnevey. Ce projet répond à 3 objectifs : préserver l'environnement et le bien-être humain, animal et végétal, réduire la facture d'électricité et générer des économies budgétaires permettant d'investir dans des matériels plus performants, et répondre aux exigences des lois Grenelle.

> Après 18 mois voici quelques chiffres édifiants

 **31,9 %** : Baisse de la consommation énergétique de l'éclairage

Économies réalisées :

 **- 10 000€** grâce à l'extinction

- 4 000€ grâce au remplacement des lampes énergivores et à l'introduction des LED

Ampoule LED :

 **10 X** le temps de vie d'une ampoule classique

 **3 X** moins de consommation électrique

À ce jour **350 candélabres sur 1450** sont équipés de LED sur la commune

RENCONTRE

AVEC TERRE D'OR

UN COLLECTIF DE PROFESSIONNELS

ET DE CITOYENS QUI PERMET DE

TISSER UN LIEN RESPECTUEUX AVEC

LA TERRE DANS VOTRE QUOTIDIEN



Vous souhaitez acheter des légumes sains, nourrissants et locaux ? Créer votre potager bio ou un jardin qui favorise la biodiversité chez vous ? Apprendre à cuisiner des recettes végétariennes simples, créatives et délicieuses ? Permettre à votre enfant de passer du temps dans la nature, connaître les plantes et les légumes de saison ? En apprendre plus sur la permaculture et l'agro-écologie ?

> Naissance du projet

Après un Master 2 en Droit du commerce international, Etienne JACQUEMET intègre un Master spécialisé «entreprendre» à l'EM Lyon à la suite duquel il écrit un mémoire sur les leviers entrepreneuriaux pour créer une entreprise à utilité sociale. En février 2014, il décide de cultiver des légumes dans une démarche d'agriculture paysanne (semences paysannes, multiplication de variétés locales, sans produits chimiques, cultivant à la main, favorisant la biodiversité et les associations de plantes) sur le terrain de son grand-père à Poleymieux au Mont d'Or. En 2015, il crée un jardin Ecole à Fromente là où sont vendus ses paniers de légumes. Un espace pédagogique accueille des élèves du collège et des écoles locales permettant ainsi aux jeunes de venir s'émerveiller au jardin et d'apprendre.

> Terre d'or, un collectif d'entraide et de partage réunis autour des mêmes valeurs

Après de nombreuses rencontres enrichissantes, l'idée vient de mutualiser les efforts qu'Etienne a réalisés pour son installation (les terrains, les

investissements en matériel, le site internet, le réseau) avec celles et ceux qui souhaitent développer leur activité dans le même esprit. Les membres partagent les valeurs de respect de la terre et des humains, d'entraide et de bienveillance afin que leurs actions aient un vrai sens et qu'ils contribuent à incarner une société tournée vers le respect de la vie là où nous vivons. L'association Terre d'or voit le jour en août 2015.

Permaculture = prendre soin de la terre + prendre soin des hommes + partager équitablement les ressources

C'est ainsi que Laurent Crosmay (eco2jardin), Sonia Joyard (plantes aromatiques et tisanes) et Sophie Jacquemet (la cuisine de Sophie) rejoignent Terre D'or. Par exemple, Laurent s'occupe de l'entretien des jardins et propose la création de jardins potagers chez ses clients avec l'expertise des membres de Terre d'or comme Etienne. La rénovation d'un ancien bâtiment devrait voir le jour en 2018 afin de créer une cuisine/atelier de transformation et un endroit de stockage et de séchage. Cela permettra à Sophie de préparer ses repas avec les légumes du jardin, qu'Etienne transforme ses fruits et légumes pour l'hiver et que Sonia fasse ses baumes et autres préparations, qu'Etienne sèche ses graines et Sonia ses plantes aromatiques !

> Les jardins Terre D'or, des « jardins de village », des jardins lieux de vie

Il existe aujourd'hui 3 jardins Terre d'Or à Saint-Didier et Poleymieux-au-Mont-d'Or. Avoir des lieux préservés dans nos villages, des îlots de biodiversité, des jardins ou les plus jeunes côtoient les anciens, ou l'on peut partager un repas, se balader et profiter de la nature, voilà notre souhait !

Si vous êtes intéressé(e)s merci de nous contacter :

> contact@terredor.fr - 06 28 98 59 01



TERRE D'OR

Association d'Initiative de Terroir

FINI LE GASPI !

FAITES RAMASSER VOS FRUITS

Vous avez des arbres fruitiers et beaucoup de fruits sont gaspillés (vacances, temps, mal au dos...)?

- nous récoltons gratuitement chez vous
- nous mettons les fruits en cagette et partageons la récolte
- **BONUS !** Nous vous conseillons sur l'entretien des fruitiers

VIE

ASSOCIATIVE

Chasse aux œufs géante dimanche 9 avril

organisée par Grandir à Saint Didier, sur le site de Giverdy. 1500 œufs frais à trouver, des surprises et une tombola avec de nombreux lots. Inscription et buvette sur place dès 14h30. TOP départ : 15h

Enfant : 3 € - Adhérent Grandir : 2€ - Adulte accompagnant : gratuit

Les enfants sont sous la surveillance et la responsabilité des adultes les accompagnant.

> Retrouvez nous sur

<http://www.grandirasaintdidier.fr>



Les Monts d'Or Artistes Stages d'arts plastiques enfants et adolescents

Du 18 au 29 avril de 9h à 12h ou de 14h à 17h



Au programme : un jour une œuvre pour explorer des techniques ludiques avec des matériaux très variés comme le dessin, la résine pour les inclusions, la peinture, la gravure avec la technique de transfert photo, et la sculpture sur terre.

Possibilité de s'inscrire à la demi-journée, journée avec pique-nique ou à la semaine.

> Inscriptions :

Sylvia Di. CIOCCIO – 06 20 32 83 54

lesmontsdorartistes@gmail.com

www.lesmontsdorartistes.fr

Vivre Saint Fortunat 4^e Marche Michel Garnier samedi 1^{er} avril



L'édition 2017 sera l'occasion de découvrir le riche passé de St Cyr et notamment son centre historique.

Nous vous attendons le 1^{er} avril à 14h pour cette **marche de 7km** (départ Ruelle A Ballet à 14h)

Aller-retour par les chemins et sentiers avec étapes et commentaires historiques. Les **non-marcheurs** peuvent nous rejoindre dans le centre de St Cyr à 15h30 au sud de la place de la République pour la visite du centre.

> Contact :

Bernard COQUET - 06 14 13 65 44



Exposition / vente Jean BUTTIN

Au profit de l'association « Vivre aux éclats », des clowns à l'hôpital
22 et 23 avril de 9h à 19h – CLB

La famille de Jean BUTTIN, décédé il y a 6 ans, organise une exposition vente de ses œuvres nombreuses et variées afin de récolter des fonds au profit de l'association « Vivre aux éclats ».



Architecte et directeur du « centre d'Amélioration du Logement », Jean BUTTIN développe un sens accru des perspectives et du design, de la maîtrise des formes et des espaces. Son attrait de toujours pour l'art l'a mené à participer à la création de l'association des artistes Désidériens en 1992.

Créée à Lyon en 1996, l'association « Vivre aux éclats » fait intervenir des clowns dans des lieux médicalisés. Cela favorise le mieux-vivre de tous, patients, personnel soignant et familles, renforcer la dimension humaine des hôpitaux, favoriser la créativité et l'expression et créer un lien entre l'hôpital et l'extérieur.

> Contact :

Anne-Marie BUTTIN - 06 81 80 88 77

anne-marie.buttin@outlook.fr

Club Loiselet



Le groupe Danse de l'association organise un stage de Salsa le samedi 1^{er} avril de 9h- 11h30 au centre Bonneval. Le Club organise une **journée découverte** dans le secteur de Moulins « **Sur les traces de Coco Chanel** », le mardi 23 mai. Rens: Micheline MASSET - 07 87 00 24 80

Stages juillet Enfants et ados

> Evidance / Ateliers Danse :
Du 9 au 13 juillet

> Judo Ouest Grand Lyon :
Du 17 au 21 juillet

> Tennis Club :
Du 26 juin au 28 juillet

> Monts d'Or Artistes :
Du 10 au 13 juillet

> Ouest Lyonnais Basket :
Du 10 au 21 juillet

> Les Baladins :
Du 24 au 28 juillet

> Les Monts d'Or Créatifs / La Vie en Couleurs :
Du 9 au 13 juillet

> Football Club Limonest-St Didier :
Du 3 au 13 juillet

Retrouvez l'ensemble de l'offre dans un livret qui sera distribué dans les cartables des écoles primaires publiques et privées au mois de mai. Le livret sera aussi disponible en mairie ou à télécharger sur le site internet www.mairie-saintdidieraumontdor.fr

La Cabane à Couleur- Atelier du jeu de peindre

Stage du jeu de peindre
du 25 au 27 avril

3 séances de 15h30 à 17h pour découvrir son geste de peindre avec la table - palette au 19 couleurs et une infinité de mélanges.

Prix du stage: 45€

> **Réservation :**

Chantal FETIVEAU – 06 23 81 46 71

sur le site: <http://www.lacabaneacouleur.com>

par mail : contact@lacabaneacouleur.com



Marché aux Fleurs et aux Saveurs

L'APEL de l'école collège Fromente - St François vous donne rendez-vous lundi 1^{er} mai 2017 pour la 29^e édition du Marché aux Fleurs et aux saveurs de St Didier Au Mont d'Or !

Nos exposants horticulteurs, pépiniéristes et autres professionnels des arts floraux vous dévoileront les tendances du printemps 2017 : plantes d'ornement et de jardin, arbustes, bulbes à fleurs

De nombreux artisans régionaux combleront les gourmets avec un large choix de produits régionaux de qualité : fromages, charcuterie, vins, confitures, miel

Le mobilier de jardin, les arts décoratifs et la bijouterie fantaisie seront également de la partie !

Nombreuses animations pour les enfants : toboggan géant, maquillage ou encore

pêche à la ligne
Venez nombreux !

Parc de Fromente

Entrée gratuite

Accueil du public de 9h à 18h

Buvette et snacking sur place



RECEPTIS


La solution parfaite et complète pour vos soirées privées :

aménagements, traiteur, animations, bars.

Rendez-vous sur : Receptis.com

et découvrez la vidéo du « Buffet Rivière »

 contact@receptis

 04 81 65 11 11

 RECEPTIS



- Réception - Anniversaire - Mariage - Belle fête - Garden Party -

SAINT- - DIDIER AU-MONT- D OR

Hôtel de Ville

34, avenue de la République - BP59
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or
Tél. : 04 78 35 85 25
www.mairie-saintdidieraumontdor.fr



Le trait d'union
entre ville et campagne



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 11h45